

14 lycéens reçoivent des billets d'avion pour effectuer leurs stages à l'extérieur

MOBILITÉ : UN OBJECTIF DE 300 DÉPARTS DANS QUELQUES ANNÉES

Hier après-midi, le lycée polyvalent des Lumières de Mamoudzou nord voyait 14 jeunes du BTS SAM (Support à l'action managériale) recevoir des billets d'avion pour la métropole ou la Réunion, afin d'y effectuer leurs stages.

« J'ai l'habitude d'aller en métropole, mais je suis très contente d'aller faire mon stage à Paris, je vais voir plein de nouvelles choses. » Kibtiya, 18 ans, a de quoi être heureuse. La jeune femme fait effectivement partie des 14 jeunes chanceuses et chanceux ayant reçu, hier au LPO des Lumières de Kawéni, un billet d'avion pour le vol du jeudi 20 mai 2021. Un précieux sésame qui va permettre à neuf jeunes en BTS SAM d'aller effectuer leur stage en métropole (Paris, Orléans, Nancy, Marseille), tandis que les cinq autres iront le faire à la Réunion (Saint Denis, Saint Pierre, Le Port). Deux enseignantes seront aussi de la partie, afin de suivre les stagiaires.

Partir pour mieux revenir ?

Véronique Rey, professeure d'économie et de gestion au lycée des Lumières, est l'une d'entre elles. «

Ces élèves sont des futurs assistants de manager, explique-t-elle. Ils sont obligés de faire 14 semaines de stage sur les deux années, ainsi que quatre missions, durant les stages, dont deux en langue anglaise, d'où la nécessité de voyager » L'enseignante précise en effet que trouver un stage sur l'île au lagon est compliqué : « Deux freins existent : les familles, parfois, mais aussi les personnes qui n'ont pas tous les papiers, passeport ou carte d'identité ».

Lors de cette journée, c'est le recteur de Mayotte, Gilles Halbout, qui a lui-même remis ces billets à leurs bénéficiaires. « Cet événement a pour but de redonner envie aux jeunes de partir, ce qui est difficile avec les motifs impérieux, explique M. Halbout. C'est aussi, pour nous, un moyen de valoriser ces parcours. Partir pendant un ou plusieurs mois participe à l'enrichissement d'un jeune et à son insertion professionnelle. Il peut revenir plus fort, pour finir son BTS, et, on l'espère, s'insérer sur le territoire de Mayotte. »

Un cofinancement qui profite aux élèves

Cette initiative a été portée par un



cofinancement de la part de trois acteurs. La préfecture de Mayotte, tout d'abord, via la signature d'une convention FSE le 14 février 2020. Le fonds social européen est en effet un instrument de poids dans le financement des stages des lycéens. mahorais.es en métropole ou à la Réunion. LADOM (L'agence de l'Outre-mer pour la mobilité) a aussi aidé à financer les vols des étudiants, via le dépôt de dossiers de candidatures par les enseignants. Enfin, le rectorat de Mayotte est le dernier de ces acteurs, accordant une subvention pour cette opération, alors que 7 lycées professionnels, sur les 11 existants à Mayotte, ont adhéré au

GIP-FCIP (Groupement d'Intérêt Public – Formation Continue Insertion Professionnelle) et ont signé une convention de partenariat FSE. Une dizaine de lycéens des établissements de Kawéni et de Dembèni ont déjà bénéficié de ce dispositif pour aller effectuer leurs stages en dehors de Mayotte.

Mais, si celles et ceux ayant reçu leur billet hier ne sont pas les premiers, ils sont loin d'être les derniers. Les différents acteurs finançant ce projet visent effectivement le nombre ambitieux de 300 départs de stagiaires d'ici quelques années.

Axel Nodinot

KTV **M69**

VENDREDI 21 MAI 2021
DE 7H A 8H

M. Jean-François COLOMBET,
Préfet de Mayotte,
répondra en Direct
aux questions de
Léonard Odier et Kamar Boura
dans La Matinale

Les thèmes abordés : projet de loi Mayotte, sécurité, immigration, motifs impérieux dans le cadre de la situation sanitaire, ...